

■ **Fondation en faveur des membres honoraires du Cercle Tessinois**, à Neuchâtel (FOSC du 31.07.1989, p. 3191). Buloncelli Giorgio, Arrigo Jean-Pierre et Juri Orazio ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Ardia Giorgio, de Tesserete, à Peseux, membre et président du conseil de fondation. Signature collective à deux avec le président a été conférée à Castioni André, de Stabio, à Saint-Blaise, secrétaire, et Bariffi Jacqueline, de Lugano, à Neuchâtel, caissière, membres du conseil de fondation. Nouvelle adresse: chemin du Petit-Pontarlier 3, c/o Jacqueline Bariffi.
Journal no 3384 du 11.12.2002
(00776256 / CH-645.1.007.550-3)